Image not found or type unknown

Salaire entré sortie renseignements

Par **leduc mathieu**, le **03/03/2018** à **13:27**

bonjour je souhaiterais un renseignement .
J'ai commencé un contrat de travail (cdd) le 26 fevrier 2018 je n'ai rien perçu donc pour fevrier mais je souhaiterais savoir comment vais je etre payé fin mars .
Car dans l'entreprise les salaires sont établis du 1 au 31 mais apparemment sur les fiches de paie il est ecrit du 15 au 15 .Du coup je suis un peu perdu quelqu'un pourrait-il m'aider svp.merci d'avance.

Par **P.M.**, le **03/03/2018** à **16:35**

Bonjour,
On ne peut pas deviner ce qui sera fait mais vous devriez avoir un rappel pour la période du 26 au 29 février 2018 voire du 26 février au 15 mars 2018 (ce qui paraît étonnant)...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés